

A quelque trois semaines des élections cantonales bernoises, il faut être décidément bien versé dans le monde politique pour savoir qu'une votation se profile à l'horizon. En ville de Moutier, même les panneaux destinés à la pose d'affiches mis en place depuis le 24 février sont restés désespérément vides de toute propagande durant près de dix jours! C'est dire...

Le hochet

Pourtant, à cette occasion, le Jura-Sud sera appelé à renouveler son «parlement», organe sans pouvoir créé par les Maîtres des bords de l'Aar pour mieux asservir une poignée de politiciens régionaux qui semble seule concernée par ce vote. Pour ce qui est du reste de la population, un désintérêt total prédomine. Il faut dire que le Conseil du Jura berné (CJB) n'a absolument rien d'attrayant. Selon Frédéric Charpié, responsable d'un parti qui boude cette élection, ce n'est rien d'autre qu'un «groupe de pères Noël qui saupoudre des subventions issues de la loterie».

Le CJB n'en constitue toutefois pas moins la pierre angulaire du statut particulier du Jura méridional qui devra se transformer ces prochains mois en «statu quo +», véritable panacée pour quelques illuminés probernois, coquille toujours aussi vide pour les autonomistes.

Avant le 24 novembre 2013, une liste de quatorze propositions susceptibles de concrétiser le «statu quo +» était hâtivement rendue publique par le Gouvernement bernois dans le seul objectif de rassurer les citoyens. Il ne s'agissait nullement de propositions d'extension de compétences, encore moins d'octroi de pouvoir décisionnel s'accompagnant des moyens financiers nécessaires.

Le «statu quo +» et de facto le CJB ne font en réalité que confirmer l'absence évidente d'ambition d'une région qui se contente d'être minoritaire dans un grand canton astreint de surcroît à réduire drastiquement son train de vie. Nous ne le répéterons jamais assez!

Pour montrer son attachement à sa région francophone, le Gouvernement bernois déclarait, peu avant l'échéance du 24 novembre 2013, «qu'une sanction négative constituerait bel et bien le signal d'un appui populaire donnant toute légitimité au CJB pour poursuivre ses propositions et sa collaboration avec le Conseil exécutif en vue de renforcer le statut du Jura bernois au sein du canton.»

Que déclarent ces derniers jours les deux candidats francophones au Gouvernement bernois à propos du «statu quo +»? Philippe Perrenoud souffle le chaud et le froid et se garde bien de toute promesse. Quant à Manfred Bühler, qui à l'époque déclarait déjà que le «statu quo +» s'avérerait être «un hochet de plus pour amuser quelques politiciens», il constate que «trois quarts des gens ont estimé qu'il n'y avait pas besoin de changer grand-chose» et déclare: «On peut optimiser certains fonctionnements, il y a de très bonnes propositions dans le groupe de travail. Mais pas besoin d'aller beaucoup plus loin.»

On le voit – et on pourra continuer de le constater à l'envi –, le CJB demeurera la coquille vide qu'elle a toujours été. Quelle que soit sa future composition!

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

CH-2800 Delémont 1 PPA • 66^e année - N° 2876 • abonnement annuel: 90 fr. • 6 mars 2014 • Paraît le jeudi

+ = 0

«De l'audace! Encore de l'audace! Toujours de l'audace!», s'écriait Danton, qui finit sur l'échafaud, comme d'ailleurs ceux qui eurent l'audace de l'y envoyer. C'est d'une audace un peu singulière que nous voudrions entretenir nos lecteurs aujourd'hui, à savoir l'audace mathématique bernoise, dont nous nous permettons de donner ci-après une version quelque peu pataphysique, voire loufoque!

Lors de sa campagne électorale, Manfred Bühler, candidat UDC au gouvernement, s'est rendu à Sankt Stefan dans l'Oberland. En dépit des «beudeuleu» qui menacent leurs neurones, les naturels de la région font preuve d'une belle résistance (à laquelle l'épaisseur de leur cuir n'est peut-être pas étrangère), ce qui les arme d'un robuste bon sens.

+ = -

Manfred fut interrogé sur le fameux «statu quo +», supposé accorder au sud du Jura des «privilèges» supplémentaires. Il s'empessa de rassurer l'auditoire: il n'y aura rien d'autre que des aménagements mineurs, sans incidence sur les coûts. En fait, il démontra que + = 0.

Face à l'imposture, l'action

Après la diffusion de l'émission télévisée *Les coulisses de l'événement*, consacrée à l'affaire libyenne¹ dans laquelle on salue le recours de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey à la coopération des Etats au sein de l'espace Schengen² pour délivrer les otages suisses, quelqu'un me déclara avec assurance que «si ce reportage avait passé avant le vote du 9 février, le résultat de ce dernier eût été inversé», remarque à laquelle je souscrivis en évoquant le faible écart entre les «oui» et les «non». J'ajoutai que la responsabilité première de l'UDC était d'avoir, au gré d'une imposture, sciemment occulté les conséquences politiques et économiques d'une acceptation de son initiative.

L'imposture comme tactique politique, c'est bien connu, ne date pas d'aujourd'hui. Les roués charrient depuis toujours des paquets de gogos dans leur sillage nauséabond. Et la règle est inamovible: instruit après le vote de ce qui se passera ensuite, le corps électoral n'a plus les moyens de rectifier le tir. Il est trop tard. L'obscurantisme d'avant scrutin a fait son œuvre. Implacablement. Cocus volontaires et cocus magnifiques se confondent alors dans une même galéjade, repoussant à plus tard l'examen du credo qui les a précipités dans la méprise, pour ne pas dire la crétinerie.

Telle considération concerne de même la campagne et le vote du 24 novembre. Là aussi, l'imposture

se révèle après coup avec clarté, dessillant les yeux de certains sur l'ineptie de leur choix. Seront-ils à même de le regretter? Ne nous faisons aucune illusion à ce propos! Cependant, il n'est pas interdit de les mettre devant leurs responsabilités en attirant leur regard sur les déclarations des gourous antijurassiens qu'ils ont bien voulu suivre.

A propos du «statu quo +» censé doter le sud du Jura d'une autonomie autre que factice, Manfred Bühler tape du poing et assure (*Journal du Jura* du 27 février 2014) qu'il «n'est pas question d'aller dans le sens d'un Etat dans l'Etat», refusant de se diriger «vers des solutions du type de celles que proposait le Groupe Avenir, avec une partie des impôts perçus directement dévolus à la région»! Ainsi, le titan de l'UDC intime l'ordre au Jura sous tutelle bernoise d'en rester à l'état de croupion institutionnel, sans ressources propres et sans pouvoirs! Quant au grand démocrate Philippe Perrenoud, adepte du déménagement forcé des autonomistes, il a cet élan des tripes, que ni le cœur ni l'esprit ne sont aptes à contenir (*Journal du Jura* du 26 février 2014): «Parfois, j'ai envie de renvoyer la balle à l'AIJ!», parce qu'après tout «c'est elle qui a inventé cette notion de statu quo+!» Passez votre chemin, braves gens, et rendez-vous à la taverne pour y noyer votre mécompte!

Un Oberlandais un peu plus coriace que les autres signala qu'en demandant trop, les Jurassiens du Sud pourraient perdre ce qu'ils avaient. Autrement dit, $2 \times + = -$. La difficulté, pour les probernois en campagne, a été de faire croire dans le Jura-Sud que $+ > 0$, en même temps qu'ils disaient que $+ = 0$ dans l'Ancien canton, par crainte qu'à terme $+ = -$.

On voit que ce «+» divise. En d'autres termes, $+ = :$ Simultanément, il multiplie les inepties. D'où $+ = \times$. Or, si $+ = :$ et que $+ = \times$ au moment où $+ = 0$, on en déduira pataphysiquement que le total de toutes ces opérations mirifiques est définitivement nul. Comme le statu quo, défendu par des gens qui ne sont pas tous des zéros, même si la notion d'infiniment petit prend un regain d'actualité à l'examen de leurs arguments.

Ligne de partage

Mais revenons au «statu quo+ = 0». Maxime Zuber parle d'or, quand il affirme que seuls les autonomistes sont demandeurs de «+». Les autres sont demandeurs de «0». On touche là quelque chose de fondamental pour qui veut comprendre la politique dans le sud du Jura. D'un côté, on voit des gens qui sont préoccupés par leur pouvoir de décision et de l'autre des gens préoccupés par les décisions du pouvoir. En leur faveur de préférence.

Cette ligne de partage est plus absolue que la frontière entre les deux Corées. Tous ceux qui posent le problème en termes de pouvoir finissent chez les autonomistes. Tous ceux qui le posent en termes

de faveurs octroyées finissent chez les probernois, quelles que soient leurs contorsions.

L'extase!

Cela pour dire que le «statu quo+» n'aura pas de «+», non par malveillance de l'Ancien canton (encore que!), mais parce qu'il n'intéresse pas le moins du monde les adeptes de la tutelle bernoise. Ces derniers aiment ladite tutelle, car elle leur fait espérer des largesses et les libère de toute responsabilité. C'est l'extase!

Il ne faut pas croire qu'ils trompent leur clientèle. Pour l'électorat qui a voté en faveur de Berne, le principe d'autonomie politique n'a pas de sens: seule compte la manière dont «on est gouverné». Le pouvoir est subi, et non pas exercé. Les raisons de cette attitude sont historiques et il faut les comprendre plutôt que les condamner, même si l'exercice est difficile avec des émotions qu'on ne ressent pas.

Cela dit, le «statu quo+» a ceci de particulier que le «+» est mort-né. Et il n'y aura PAS UN probernois à son enterrement. Terminons par une note insolite: une maternité de Lausanne se trouvait autrefois au chemin de Mornex. Comme quoi il faut se soucier de l'orthographe.

● Alain Charpillouz

¹ Avant qu'il soit question de «Grippen» pour défendre notre espace aérien en dehors des beures de bureau, Alphonse Allais proposait déjà de croiser des loups (en raison de leur combativité) et des pboques (à cause de leurs qualités amphibies) comme auxiliaires de l'armée. Ces loups-pboques auraient fait merveille.

24 novembre se débrouillent entre eux! Non, mais...

● Pierre-André Comte

¹ «*Œil pour œil: la vengeance des Kadafi*», émission de la RTS diffusée le 26 février 2014.

² Micheline Calmy-Rey use de son appartenance à l'espace Schengen dans lequel est instituée la libre circulation des personnes et fait inscrire 160 Libyens sur «liste noire», ce qui a pour effet que plus aucun dignitaire du régime ne peut mettre les pieds en Europe.

Langue en folies

La *Semaine de la langue française et de la Francophonie* se déroulera du 15 au 23 mars 2014. Elle donnera la parole à tous ceux qui inventent aujourd'hui les mots de demain et prouvent ainsi que le français est une langue vivante, apte à accueillir et à assimiler les créations lexicales les plus inattendues.

Le *Jura Libre* consacre plusieurs dossiers à cet événement phare organisé chaque année autour du 20 mars, Journée internationale de la Francophonie.

Nous reproduisons, ci-contre, l'extrait d'un entretien accordé par le délégué général à la langue française et aux langues de France, Xavier North, en prévision de la *Semaine de la langue française et de la Francophonie*.

● Laurent Girardin

Les mots oubliés

Cette année, la France compte vingt parrains pour incarner la *Semaine de la langue française et de la Francophonie*. Ecrivains, chanteurs, comédiens, scientifiques, plasticiens... Ce sont les grands témoins de cette édition annuelle. Ils font des mots le substrat de leur travail et de leur création. Chacun d'entre eux a accepté de répondre à la question suivante : Quel est le mot un peu oublié ou dont l'usage s'est perdu que vous aimeriez mettre à l'honneur ? Extraits de quelques réponses :

– « **Solutionner** ». Présent dans la plupart des dictionnaires de référence qui le présentent toutefois comme critiqué ou critiquable, ce qui pose la question de savoir si un dictionnaire doit être un témoin de la langue telle qu'elle évolue ou un guide de bonnes manières vocabulistiques, ce verbe est parfaitement inutile en ceci que nul n'est jamais parvenu à le justifier par la plus subtile nuance qui le différencierait du verbe résoudre. Il est en plus paresseux, car c'est un verbe du premier groupe. Lutter pour l'éradication du verbe « solutionner », c'est lutter pour la sauvegarde des verbes du troisième groupe. (Olivier Talon)

– Le verbe « **cauteler** » : user de ruse, et surtout le nom féminin « **cautèle** » : finesse, prudence mêlée de ruse. Car c'est une nuance utile et précise, que les mots ruse, astuce, piège ou subterfuge ne recouvrent pas. La cautèle décrit bien l'attitude de certains personnages de Balzac, de Flaubert ou de séries télévisées contemporaines : différer une réponse, attendre et voir avant d'engager ses forces discrètement, en vue de préserver ses intérêts et de gêner ses rivaux. (Pierre Di Sciullo)

– J'aimerais qu'on remette à l'honneur le verbe « **abouter** » qui désigne l'action de « joindre, lier, mettre en rapport », ce qui me semble bien nécessaire dans la société où nous vivons. (Marcel Bénabou)

– Il y a bien des mots un peu usés que j'aimerais voir réhabilités. Comme un « **tortillard** », ce petit train qui n'entre plus dans les plans de nos déplacements. Egalement les mots « **mendigot** », « **flirtage** » ou « **turlupinade** »... Ou encore « **chahut** » qui évoque la protestation, l'irrévérence et l'envie de bousculer l'ordre... J'ai toutefois un faible pour le mot « **regalade** » : cette invitation à boire à la gourde, en faisant jaillir le jet de loin pour partager le même récipient avec un certain art de la bonne humeur. (Pépito Matéo)

– « **Musarder** » : passer son temps à flâner. (Miss.tic)

– « **Calembredaine** » (histoire absurde, extravagante sottise). Ce mot a la même étymologie que les « calembours » dont je suis fan. (Jean-Loup Chiflet)

Petit glossaire du renouveau lexical

Néologisme

Les néologismes sont des mots nouveaux. Ils sont la preuve de la vitalité de la langue. Il peut s'agir de mots auxquels on attribue un sens nouveau (comme pirate ou souris en informatique), de mots d'origine étrangère (blog, low cost, vintage) ou créés à partir de mots existants (cybercafé, délocalisation, malbouffe, bio). Certains deviennent fameux, comme abracadabrantique, inventé par Arthur Rimbaud.

Terminologie

La terminologie désigne soit un ensemble de termes relatifs à un secteur d'activité (terminologie de la finance), soit une discipline linguistique qui étudie les concepts spécialisés et les termes servant à les dénommer.

Lexicologue et lexicographe

Tandis que le lexicologue étudie les mots, le lexicographe, pour sa part, rédige les dictionnaires.

Notre langue évolue aussi vite que le monde qu'elle exprime

La langue française est-elle propice aux inventions lexicales, aux créations verbales ?

La *Semaine de la langue française* n'est pas seulement l'occasion, pour les citoyens, d'exprimer leur attachement à la langue française, c'est également un moment privilégié pour dissiper quelques idées reçues. Un de ces lieux communs consiste à dire que le français serait moins fécond que d'autres grandes langues internationales. Pourquoi cette idée ? Nous sommes sans doute influencés par l'histoire de notre langue, qui n'a cessé de s'inventer au fil des siècles, et notamment pendant la Renaissance, grâce aux poètes de la Pléiade qui l'ont enrichie de multiples créations langagières. Et du coup, parce que nous manquons du recul nécessaire, nous ne percevons pas toujours le nombre de mots nouveaux apparus au cours des cinquante dernières années. Pourtant, lorsque nous jetons un regard rétrospectif sur l'évolution du lexique, même la plus récente, comment ne pas voir que de très nombreux néologismes entrent en permanence dans le dictionnaire : mots de la mode dans les années 1960, abréviations, sigles et acronymes dans les années 1970 – RER, ovni... mots composés à partir du préfixe *cyber* dans les années 1990 – cybercafé, cyberspace, cybercaméra... Le français est une langue très souple, très flexible : c'est ce qui lui permet d'inventer sans cesse des mots, en faisant d'un verbe un substantif ou vice versa, par l'ajout de préfixes (agro-, bio...) ou de suffixes (-tique, qui prolifère dans les années 80), ou encore grâce à des dérivés (en -age : dopage, formatage, ou en -ment : téléchargement...). Souvent, la langue se contente d'attribuer des sens nouveaux à des mots préexistants, comme icône, bannière, souris ou virus en informatique.

Comment les mots sont-ils créés ?

Une langue n'est pas une entité figée. Des mots disparaissent, d'autres apparaissent. Cette créa-



tion est souvent spontanée : les mots s'inventent sur les trottoirs de nos villes, dans les quartiers, dans les campagnes, dans les différentes circonstances de la vie quotidienne... Les jeunes, les journalistes, les publicitaires, les chanteurs, les écrivains, les poètes, les humoristes sont tous de grands pourvoyeurs de mots nouveaux. Pensons à l'argot et au verlan (ouf pour fou, teuf pour fête...) ou aux créations littéraires (l'abracadabrantique de Rimbaud) mais aussi aux mots qui tiennent une grande place dans la publicité et les médias, souvent d'ailleurs empruntés à l'anglais, comme pipolisation ou collector, et dont l'origine étrangère finit d'ailleurs par cesser d'être perçue. Toutefois, dans un certain nombre de domaines techniques et scientifiques, les mots ne s'inventent pas tout seuls. Pour exprimer des notions spécialisées, parfois très complexes, les professionnels emploient des mots et des expressions précis qu'on appelle des termes. Ces termes, qui s'installent parfois dans la langue courante, sont élaborés très soigneusement par des terminologues dans le cadre de commissions de terminologie. L'exemple le plus célèbre est peut-être le mot logiciel, qui lui-même faisait suite au mot ordinateur, créé en 1955 à la demande d'IBM. Que la formation de mots nouveaux soit intuitive ou raisonnée, elle témoigne de la vitalité de la langue. Lorsque des néologismes s'implantent dans l'usage commun, ils ne sont plus perçus comme tels, on dit qu'ils sont « lexicalisés » : c'est le cas d'« internaute », qui aurait pourtant été incompréhensible il y a cinquante ans.

Le renouveau lexical est-il indispensable pour que le français conserve son influence et demeure une langue d'avenir ?

Pour qu'elle reste efficace et, partant, pour qu'elle puisse être employée dans toutes les circonstances de la vie sociale, il est essentiel qu'une langue continue de rendre compte des réalités contemporaines, qu'elle puisse « nommer », conformément à ses propres codes, des innovations technologiques, des découvertes scientifiques, des nouvelles pratiques culturelles... Si elle ne le fait pas, elle s'étirole et meurt – ou finit par être remplacée par une autre langue. C'est ce qui arrive aux

langues « en danger » : si elles sont menacées dans leur emploi, c'est qu'elles sont restées figées ou se sont appauvries, les deux phénomènes s'épaulant l'un l'autre. La langue française, heureusement, dispose de toutes les ressources nécessaires pour désigner, par des signes originaux ou anciens, ces réalités nouvelles apparues dans notre paysage langagier. Cette spontanéité est le signe de sa créativité. Si l'on considère la totalité du lexique français courant d'aujourd'hui, soit environ soixante mille mots, on peut noter que près de la moitié d'entre eux se sont intégralement renouvelés en l'espace d'un demi-siècle. C'est la preuve que notre langue évolue aussi vite que le monde qu'elle exprime.

Quel mot récemment intégré au dictionnaire utilisez-vous au quotidien ?

Ce n'est pas nécessairement un mot que j'utilise au quotidien, faute de toujours éprouver moi-même le sentiment correspondant, mais le mot devrait désigner à mon sens la forme de sérénité que l'on peut se souhaiter lorsque l'on formule un vœu : zénitude.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Vendredi 14 et samedi 15 mars 2014

Moutier : 50^e Fête de la jeunesse jurassienne au Forum de l'Arc.

Vendredi 14 mars 2014 : ouverture des portes à 21 h 30, petite restauration et bar. De 22 h à 5 h, soirée électro avec Mumtits and dadballs, Vinyl Touch, Redrum 237, Darqo Stronqvist + Spin-1 et Projet H et Pascal.

Samedi 15 mars 2014 : conférence de presse du Groupe Bélier à 17 h, apéritif et partie officielle à 18 h, restauration (raclette et sanglier bourguignon) dès 19 h. De 20 h 30 à 5 h, soirée hip-hop avec Boogie Dward, DFM Crew, Murmures Barbares, Koqa, Michigang et dj Oldtimer.

Jeudi 27 mars 2014

Bâle : Assemblée générale de l'Association des Jurassiens de l'extérieur. A 18 h 30 au restaurant Gundeldinger-casino de Bâle, salle de conférence n° 1, 1^{er} étage.

Samedi 26 avril 2014

Saignelégier : 47^e Médaille d'Or de la chanson à la halle cantine.

Samedi 3 mai 2014

Vellerat : 50^e anniversaire de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ), dès 11 h 30.

Samedi 14 juin 2014

Moutier : « Faites la liberté » à la Sociét'halle.

Samedi 13 et dimanche

14 septembre 2014

Delémont : 67^e Fête du peuple jurassien.

LE JURA LIBRE

Editeur :
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone : 032 422 11 44
Télécopieur : 032 422 69 71
Courriel : juralibre@maj.ch

REVUE DE LA PRESSE

Votation du 9 février 2014: voilà qui corrobore la chronique d'Alain Charpilloz publiée dans notre édition du 20 février 2014!

Le Figaro (20 février 2014)

La déconstruction de l'Europe

A trois mois des élections au Parlement de Strasbourg, l'idée européenne est en train de sombrer. Le processus ne date pas d'hier. Il remonte au référendum avorté sur la Constitution de 2005. Beaucoup s'y sont résignés. D'autres, aux deux extrêmes de l'échiquier politique, s'en servent pour bâtir leur avenir politique. Mais la descente aux enfers s'accélère à tel point qu'elle pourrait bien prendre de vitesse les uns comme les autres. Si les responsables adoptent la politique de l'autruche, l'état de l'opinion ne souffre d'aucune ambiguïté. La défiance à l'égard des institutions européennes n'a jamais été aussi grande. (...)

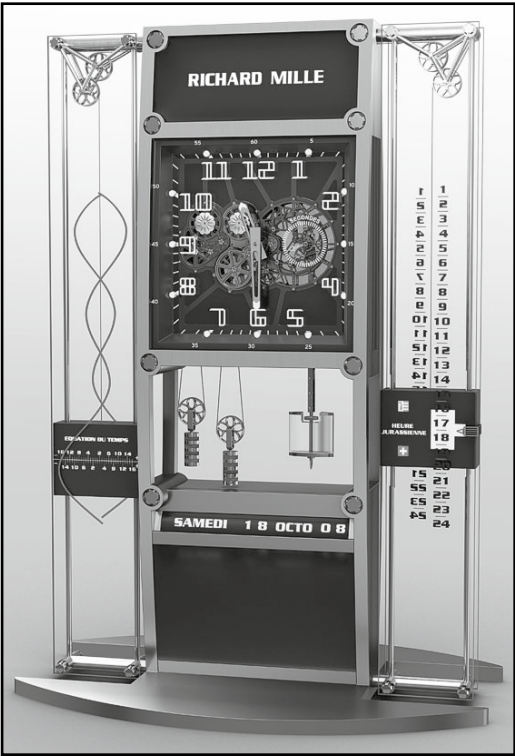
L'Europe a pourtant passé le pire de la crise de l'euro. Ceux qui prédisaient un éclatement de l'union monétaire ont été démentis. Mais rien n'est définitivement réglé. De plus en plus de voix d'experts que l'on ne saurait taxer d'extrémistes, comme celle de François Heisbourg¹, « Européen convaincu », prônent un abandon en bon ordre de l'euro pour sauver l'essentiel et éviter le délitement progressif de l'Union européenne.

Pour le rêve européen, la votation suisse du 9 février a été terrible. La Confédération helvétique vient de fouler aux pieds l'un des quatre piliers du marché unique: la liberté de circulation des personnes, qui justifie celle des biens, des services et des capitaux, et sans laquelle le projet européen, tel qu'il se présente aujourd'hui, est vidé de son sens. Car il ne s'agit pas de se protéger des « extracommunautaires », mais bien de continger les arrivées des autres Européens.

Bien sûr, la Suisse n'est pas membre de l'Union. Elle a même refusé de le devenir et peut donc décider, en toute souveraineté, de résister à ses voisins. La votation n'en reste pas moins un signal d'alarme pour toute l'Europe. **Un vote comme celui-là aurait partout abouti à un résultat semblable.** Accuser les « populistes » n'avance à rien. Cela apporte de l'eau à leur moulin. Autant briser le thermomètre pour faire baisser la fièvre. (...)

Jura-Québec

L'horloge que la République et Canton du Jura a offerte à la ville de Québec en 2008, à l'occasion de son 400^e anniversaire, sera finalement installée dans les jardins de l'Hôtel de Ville de la « Vieille Capitale » des bords du Saint-Laurent.



Six ans après avoir été offerte par le canton du Jura, l'horloge « Richard Mille » sera installée dans les jardins de l'Hôtel de Ville de Québec.

D'une taille de trois mètres et demi sur deux mètres et demi, fruit de 4600 heures de travail durant quatre ans, cette imposante horloge devait initialement aboutir à la bibliothèque Gabrielle Roy, à Québec.

Selon le maire de Québec, Régis Labeaume, cette horloge « Richard Mille » constituera un gros attrait touristique: « Ça va être une attraction qu'on va mettre dans toutes nos promotions touristiques; je pense que ce sera fameux; c'est une horloge qui n'existe pas dans le monde, ce sera unique. » M. Labeaume sera dans le Jura du 5 au 9 mars pour assister à la cérémonie de remise de l'horloge.

● LG

« Pour consigne. Empêchons le torrent des mots d'étouffer le murmure des sources et le soupir des verbes. »

Alexandre Voisard,
La poésie en chemins de ronde

Chasser le français du primaire ? La Sarre fait le contraire

Ce n'est pas tous les jours qu'on parle de La Sarre, ce petit land allemand voisin de la Lorraine et du Luxembourg. Eh bien voici qu'elle se distingue d'une façon qui aurait fait rosir de plaisir un Roland Béguelin. Vous allez comprendre pourquoi.

En Suisse allemande, sauf dans les cantons limitrophes de la Romandie, la tendance (on devrait dire le « trend ») est aujourd'hui d'écarter de l'enseignement primaire le français, cette langue purement décorative, au profit de l'anglais, l'idiome des gens sûrs d'eux-mêmes et dominateurs. Nos chers Confédérés mesurent leurs intérêts. Demain, si l'équilibre des grandes puissances économiques l'impose, ils remplaceront sur les bancs d'école l'anglo-américain par le chinois.

Cela me rappelle un « witz » du temps de notre jeunesse, quand l'URSS et la Chine rouge se disputaient l'avenir radieux de l'humanité. On disait alors: un optimiste est quelqu'un qui apprend le russe, un pessimiste, le chinois...

Mais revenons à La Sarre. Contrairement à certains Suisses allemands, elle vient de décider de donner toutes ses chances au français. Il sera enseigné dès la première année de l'école primaire; les enfants y auront été familiarisés au Kindergarten. Le gouvernement de coalition CDU/SPD de Sarrebruck, à 3 km de la France, a mis en route un plan visant l'objectif que, d'ici à 2043, tous les habitants du land soient bilingues, c'est-à-dire que le français soit pour eux une langue courante à côté de leur allemand maternel. La maîtrise du français sera aussi un critère d'embauche dans l'administration régionale.

Cet esprit d'ouverture n'est pas le fruit de l'histoire mouvementée de La Sarre. Elle a effectivement vécu à plusieurs reprises dans l'orbite de la France, royale puis républicaine. Mais seul l'intérêt poussait les Français de ce côté-là: maîtrise de la rive gauche du Rhin pour des raisons stratégiques, accès aux réserves de fer et de charbon sarroises. Non, ce qui motive aujourd'hui les autorités de Sarrebruck, confrontées à un certain isolement, c'est de développer leurs relations à l'intérieur de l'espace que leur land partage avec la Lorraine et le Luxembourg.



« Le territoire du peuple jurassien s'étend de Boncourt à La Neuveville. Si l'on touche à cette unité, la paix publique ne sera pas rétablie en Suisse. » (Roland Béguelin, L'autodisposition du peuple jurassien.)

Nombreux sont les Français à se rendre chaque jour pour travailler en Sarre ou à y résider. La Sarre possède déjà un lycée franco-allemand, une Université franco-allemande et un secrétariat franco-allemand pour la formation professionnelle.

Les autorités scolaires alémaniques, qui doivent tout de même être capables de lire en Hochdeutsch, ont-elles été informées par la presse de l'exemple sarrois? Pour qu'elles cessent de regarder de haut le français, « la Confédération pourrait intervenir au nom de la défense de la cohésion nationale », déclarait récemment la nouvelle directrice de l'Office fédéral de la culture Isabelle Chassot, une amie du Jura.

● Haddock

EXPOSITION

Chevenez

Jusqu'au 22 mars, l'Espace Courant d'Art présente des œuvres de l'artiste Walter Schmid.

Delémont

A voir jusqu'au 23 mars à la galerie de l'Artsenal, l'exposition de peintres et sculpteurs jurassiens (Alain Biétry, Le Noirmont; Bernard Burkhard, Delémont; Robert Gigon, Chevenez; Géraldine Molleyre, Porrentruy; Daniel Monnerat, Courroux; Petra Paroz, Court; Damien et Yolane Rais, Glovelier; Carine Vuiliomonet, Courroux).

Porrentruy

Jusqu'au 6 avril, l'espace d'art contemporain (les balles) présente une exposition consacrée à Livia di Giovanna.

Berne

Du 7 mars au 24 août, le Musée des beaux-arts présente l'exposition « Sésame ouvre-toi! Anker, Hodler, Segantini... » Des chefs-d'œuvre de la Fondation pour l'art, la culture et l'histoire y sont présentés.

Vernissage: jeudi 6 mars à 18 h 30.

Avez-vous
renouvelé votre
abonnement ?

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Santé

Prévention et promotion

Après dix ans d'existence, le Programme pluriannuel jurassien de prévention et promotion de la santé fait peau neuve. L'objectif est de pérenniser les mesures qui ont prouvé leur utilité et de développer de nouveaux programmes en lien avec les évolutions de société et de santé.

La prévention et la promotion de la santé visent à maintenir et à développer le bien-être physique, mental et social d'un individu ou d'une collectivité. La santé dépend non seulement des comportements et styles de vie, mais également de l'environnement physique, de l'éducation et du statut socio-économique. Au niveau suisse, la stratégie du Conseil fédéral Santé 2020 soutient ce processus.

Le programme 2014-2024 se déploie ainsi à travers sept axes qui permettent de mener une réflexion globale en matière de santé publique: promotion de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique; de la santé psychique, sexuelle, reproductive et affective; prévention des addictions, des maladies transmissibles et non transmissibles; promotion de la coordination, de l'information et de la qualité.

Pour mettre en œuvre ce programme, le Service de la santé publique travaille de pair avec les domaines du social, de l'économie, de l'environnement, du sport et de l'enseignement. La Fondation O2, partenaire principale en matière de promotion de la santé, est mandatée pour réaliser de nombreuses activités telles que le programme de prévention du tabagisme. Celui-ci sera prochainement présenté avec le plan cantonal addition. La Fondation O2 met également en œuvre le programme « alimentation et activité physique » qui se déploie à travers des projets qui concernent tant les enfants que les adultes.

Egalité

Table ronde

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, qui aura lieu le 8 mars prochain, la Fondation rurale interjurassienne (FRI) et le Bureau de l'égalité organisent une table ronde qui s'intitule: « 2014, Année internationale de l'agriculture familiale. Quelle place pour la paysanne ? »

Cette manifestation se tiendra le samedi 8 mars 2014 de 9h30 à 14h à la Fondation rurale interjurassienne à Courtételle. Après des interventions d'Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du Département de la formation, de la culture et des sports, de Claude-Alain Baume, responsable du domaine gestion d'entreprise de la FRI et de Valérie Miéville-Ott, cheffe de projet à l'AGRIDEA, la table ronde réunira également Christine Bühler, présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales (USPF), Sylvia Sahli, présidente de l'Union des paysannes du Jura bernois, et Corinne Gerber, présidente de l'Association des paysannes jurassiennes. Olivier Girardin, directeur de la FRI, ainsi qu'Angela Fleury, cheffe du Bureau de l'égalité, interviendront comme « modérateurs ».

<http://www.maj.ch>

Les 25 ans du musée

En 1989, le Musée jurassien des sciences naturelles (MJSN), groupant plus de deux cents ans de traditions et de pérégrinations scientifiques dans le Jura, était officiellement inauguré. Vingt-cinq ans après son ouverture, le programme d'anniversaire offre au public, au travers d'animations, de conférences, de nouvelles expositions, de colloques, d'excursions scientifiques, de sorties en famille et de découvertes sur le terrain, un regard au cœur des sciences naturelles jurassiennes.

C'est avec l'objectif d'inciter les visiteurs à découvrir l'immense richesse naturelle du canton que Jurassica a mis en place un programme annuel pour cet événement dont le noyau sera l'inauguration d'une nouvelle exposition temporaire au mois de mai.

Christian F. Eberstein et son cabinet de curiosités, Antoine Lémane et l'ensemencement du Jardin botanique, Jules Thurmann et le plissement du Jura, Jean-Baptiste Greppin et la bête terrible du Montchaibeux, Frédéric-Edouard Koby et le Néandertalien de Saint-Brais, et Auguste Quiquerez et les exploitations minières de Delémont, autant d'ambassadeurs, parmi d'autres, de la fameuse lignée de naturalistes qui ont laissé leurs empreintes au sein des sciences naturelles jurassiennes.

Dans les périodes plus récentes, le rayonnement et la tradition des sciences naturelles jurassiennes sont assurés par les nouvelles générations comme François Guenat, premier conservateur du MJSN, Michel Ory, chasseur d'astéroïdes, ou encore Maurice Kottelat, découvreur du plus petit poisson du monde. La nouvelle exposition temporaire du musée associe naturalistes, objets vedettes et découvertes scientifiques remarquables.

A l'aide d'une interface Internet et d'une tablette ou d'un téléphone, le visiteur pourra faire une découverte à la carte de ces scientifiques de renom et de quelques trésors sortis des collections.

Il pourra également bénéficier tout au long de l'année de nombreuses animations telles que l'expérimentation du métier de paléontologue sur le terrain, avec l'ouverture du nouveau satellite de découvertes du Banné ou la réalisation d'une tour de Babylone aromatique lors de la semaine Botanica consacrée aux histoires de plantes.

Le programme du 25^e anniversaire du MJSN est disponible sur le site Internet www.jurassica.ch.



Le Jura Libre se félicite de la publication, en 2011, de l'Histoire du Jura et du Jura bernois par le Département de la formation, de la culture et des sports de la République et Canton du Jura et par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, aux Editions Schulverlag plus à Berne, ouvrage en deux volumes à l'usage des écoles de l'ensemble du Jura francophone. Avec Claude Rebetez comme coordinateur, il a regroupé les auteurs Raymonde Gaume, Josette Houriet, Yves Diacon et Jean-François Nussbaumer ainsi que les experts scientifiques André Bandelier et Cynthia Dunning. Nous présentons à nos lecteurs quelques extraits de cet ouvrage.

L'abbaye de Bellelay

L'abbaye est fondée par Siginand, prévôt de Moutier-Grandval; cependant ni la date ni les circonstances exactes ne sont connues par des documents originaux. Une première mention de son existence est datée de 1142: c'est une bulle du pape qui confirme les possessions de l'abbaye. Les moines sont des prémontrés qui obéissent à la règle de saint Augustin. Ils recherchent l'isolement tout en maintenant des relations avec les contrées habitées, pour évangéliser les populations.

Bellelay était un centre religieux au rayonnement important. On y a découvert le *Graduel*, un manuscrit unique et précieux qui comporte l'ensemble du rituel en usage chez les prémontrés et atteste des pratiques musicales du XII^e siècle. Le soin apporté à la réalisation de



Fabrication de la tête de moine.
cet ouvrage témoigne du prestige de l'abbaye.

L'évêque de Bâle joue un rôle prépondérant dans l'installation d'une abbaye à Bellelay, en faisant pression sur Siginand. Son but est

L'efficient

Dans le film « Pirates » de Roman Polanski (président d'honneur des « Amis de la jeune fille »), un vieux boucanier des Caraïbes se retrouve, après une bataille navale perdue, sur une chaloupe de sauvetage en compagnie d'un moussaillon français.

Au bout d'un moment, le mousse demande au vieux pirate :

- Pourquoi vous battez-vous ?
- Pour le fric. Et toi ?
- Pour l'honneur.

– Chacun se bat pour ce qui lui manque le plus.

Dans une interview accordée au *Journal du Jura*, le conseiller d'Etat Philippe Perrenoud a déclaré tout récemment :

– L'efficience, c'est mon quotidien.

Chacun se bat pour ce qui lui manque le plus.

A noter qu'il pourrait y avoir pire que lui. Les jeux non olympiques sont ouverts !

● A.C.

50^{ème}
FJJ

14 et 15 mars
Forum de l'Arc
Moutier

VENUEZ ! MJSN - 20h30 - 21h00 - ENTREE FR 10
Mumt's and Dadballe live / Vinyl Touch dj set / Redrum 237 live
Spinu-LaDaga Strongest live / Projet H + Pascal Strambini live
Ouverture des portes 21h30 / Bars, service de bus Igaré-Forum
et retour dans les 6 districts

SABED 10h30 - 20h30 - 21h00 - ENTREE FR 10 -
Boogie Dwarf (Moutier) / DFM Crew (Delémont) / Mymures Barbares
Kaga / Michigan / DJ Oldtimer (Porrentruy) / DJ Mushroom (St-Mier)
Partie officielle 17h / Bars, restauration chaude,
service de bus Igaré-Forum et retour dans les 6 districts

RJB
RFJ

MOUTIER

Histoire du Jura

de consolider son pouvoir dans cette région qui présente déjà un intérêt économique par sa production de fer et de verre. L'abbaye de Moutier accorde à Bellelay les biens et les terres nécessaires à son démarrage et à son existence. Les environs de Bellelay (Lajoux, Les Genevez, les Fornets) vont s'appeler La Courtine: c'est l'endroit où l'abbaye détient des droits de propriété mais également des droits seigneuriaux.

Une bulle du pape témoigne en 1179 que Bellelay est bien située sur les territoires de l'église de Moutier-Grandval et qu'elle doit de ce fait payer une pension annuelle d'une livre de cire. En 1180, elle est assez puissante pour fonder une filiale à Grandgourt, en Ajoie. Incendies et guerres vont faire que le monastère a parfois du mal à se relever au cours des XIV^e et XV^e siècles.



Gravure de l'ancienne abbaye de Bellelay.

Comme de nombreux couvents, l'abbaye de Bellelay a fabriqué du fromage. Les moines ont enseigné aux paysans de la région leur savoir-faire. Celui-ci a perduré jusqu'à nos jours et le fromage de Bellelay se déguste aujourd'hui sous le nom de tête de moine.

Dans un écrit, on apprend qu'entre 1470 et 1482, l'abbé de Bellelay envoyait chaque année au prince-évêque de Bâle six fromages comme cadeau de Nouvel-An.

Participation du canton au financement des échanges linguistiques scolaires

L'acceptation par le peuple suisse de la dernière initiative de l'UDC a eu pour effet immédiat l'exclusion des étudiants suisses, dès cet automne, du projet européen de mobilité Erasmus+. Cette décision de la Commission européenne a provoqué en Suisse et notamment dans les milieux académiques une vague de réactions de dépit et d'inquiétudes.

Dans les milieux proches des initiateurs, ou bien on s'insurge contre cette décision ou bien on propose une forme de succédané à Erasmus par l'extension d'échanges linguistiques scolaires. Par exemple à Moutier (ville s'étant opposée à l'initiative), le groupe UDC au législatif communal propose l'élaboration d'un « concept général d'échanges linguistiques pour les élèves des écoles de la ville avec les écoles de la partie alémanique du canton ».

Dans son intervention, l'UDC souligne « la chance de vivre dans un canton bilingue ». Partant du principe que cette chance peut se traduire en termes financiers, je prie le Conseil exécutif de répondre aux questions suivantes :

1. Leurs recettes fiscales n'étant pas toujours à la hauteur de leurs attentes, et pour cause, les communes ont des moyens extrêmement limités pour développer des projets sortant du cadre scolaire strict. Sur quels moyens financiers – libérés par le canton – la ville de Moutier pourrait-elle compter si elle mettait en œuvre un concept d'échanges linguistiques tels que préconisés par l'UDC ?
2. En vertu de la loi fédérale sur les langues, le canton de Berne se voit allouer de la Confédération une subvention fédérale annuelle de 300 000 francs pour des projets favorisant le bilinguisme. Parmi ces projets, on compte un cours intitulé « découvrir le Jura bernois ». Ce cours permet à du personnel (principalement issu d'autres régions du canton) de découvrir les spécificités du Jura bernois, son histoire, sa richesse industrielle, culturelle, etc. Ces moyens fédéraux peuvent-ils être affectés à des échanges scolaires plutôt qu'à la sensibilisation de fonctionnaires bernois à l'existence de la partie francophone ?
3. Quels moyens pourraient être alloués à d'autres échanges linguistiques ou culturels développés dans les écoles moyennes (gymnases, écoles de commerce, etc.) ?

● Interpellation de Maxime Zuber, député de Moutier, déposée le 28 février 2014.

« Si Moutier va dans le Jura, on réparera une erreur de l'histoire. »

Patrick Dujany dit « Duja », animateur sur *La Première* et *Couleur 3* (*Journal du Jura*, 20 décembre 2013).